

213C0371
FR0010396119-OP006-AS04

21 mars 2013

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

AEROWATT

(Alternext)

Le 20 mars 2013, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société AEROWATT déposée par Banque Palatine, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée JMB Energie (cf. D&I 213C0365 du 20 mars 2013).

La note d'information de la société JMB Energie (visa n° 13-079 en date du 20 mars 2013) et la note en réponse de la société AEROWATT (visa n° 13-080 en date du 20 mars 2013) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqué publié ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte du 22 mars 2013 au 12 avril 2013 inclus.

Banque Palatine se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de la société JMB Energie, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions AEROWATT non détenues par l'initiateur.

Nyse Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.